

Module PART 66 I Module 7A : Procédures d'entretien B1.1 et B1.3

Formation courte Licence PART 66

RS 1137

LIEU DE FORMATION | DATE

Istres | Pôle Formation UIMM SUD - AFPI Provence
Dates | Nous consulter

Mise à jour 22 avril 2022

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maîtriser les procédures et méthodes d'entretien nécessaires pour intervenir sur aéronefs et leurs équipements mécaniques et électriques.

DURÉE ET ORGANISATION

Durée | 28 heures (4 jours) **Nombre de stagiaires** | 4 à 12

ADMISSION

PUBLIC

- Mécaniciens aéronautiques désirant obtenir une licence européenne EASA Part 66
- Mécaniciens militaires en reconversion civile
- Toute personne ayant un niveau Baccalauréat général ou technique

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un titre ou diplôme aéronautique reconnu ou d'un Baccalauréat général ou technique
- Avoir un dossier d'admission PART 147 validé auprès du centre de formation.

PROGRAMME

Le programme de ce module reprend les principaux éléments du référentiel de la PART 66 décrits dans la réglementation Européenne CE 1321/2014.

Il cible les éléments essentiels relatifs à la connaissance des sujets / matières suivantes :

- Outillages, moyens de contrôle, mesures de sécurité, manutention aéronefs
- Procédures de Maintenance, Documentations techniques
- Inspection, techniques de démontage, dépannages
- Eléments de guidage et de transmission mécanique
- Réparation cellule, câblage aéro

COÛT

CONTACT

Imane Garba

04 42 11 37 94

garba@cfaiprovence.com

Tarifs disponibles sur demande

VALIDATION

- Attestation PART 147 délivrée au stagiaire si résultat QCM $\geq$ 75% du module suivi
- Attestation des acquis de la formation
- Attestation de fin de formation

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Option 1 : Présentiel

- Cours et suivis en présentiel avec un formateur expert
- Accès aux supports de cours via la plateforme pédagogique*

Option 2 : A distance

- Accompagnement et suivi(s) individuel(s) personnalisé(s) de 2h par semaine avec un formateur expert
- Accès aux supports de cours via la plateforme pédagogique*

Option 3 : Examen seul

- Examen seul en candidat libre en présentiel
- Pas d'accès aux supports de cours
- Pas de suivi individuel

*Accès à la plateforme pédagogique

- Exercices d'application pour contrôler la progression des stagiaires avant examen
- Livrets de cours homologués par l'Aviation Civile
- Bibliothèque technique

Salles de cours et d'examen adaptées. Hall aéronautique de 3000m² équipé.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN

- Examen conforme au Règlement CE 1321/2014 de l'EASA (PART 147) :
- Questionnaire à Choix Multiples informatique : 80 Questions – 100 minutes
- Questions à Développement papier (rédaction): 2 Questions – 2 x 20 minutes

UIMM

PÔLE FORMATION
SUD

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR